

Madame, l'Inspectrice, Monsieur l'Inspecteur,

La situation sanitaire se tend de façon très forte dans notre région ces dernières semaines contraignant le gouvernement à prendre des mesures supplémentaires de confinement la semaine dernière. Au niveau local, de plus en plus d'enseignants et de parents sont positifs au Covid et de nombreux élèves sont cas contacts.

Lundi, nous apprenons que le protocole école EPS est allégé et qu'il est désormais permis de reprendre l'enseignement de la natation.

Depuis 1 an, notre école et notamment ses enseignants se mobilisent fortement pour faire appliquer le plus rigoureusement les protocoles sanitaires et nous y parvenons, y compris lors des absences d'enseignants souvent non remplacés. Aujourd'hui, aller à la piscine avec une classe signifie que les élèves ne porteront pas de masques dans les vestiaires, les douches, les couloirs et dans l'eau, autant d'espaces fermés où le respect des gestes barrières et de la distanciation est impossible. Les groupes de se retrouveront également brassés, ce que nous ne permettons pas à l'école non plus.

Pour toutes ces raisons, dans un souci de cohérence avec le protocole école et de protection sanitaire de nos élèves et des enseignants, le conseil des maîtres réuni ce midi a décidé de ne pas se rendre à la piscine de jusqu'à une amélioration significative de la situation sanitaire. Je me chargerai personnellement d'en informer les familles dans l'après-midi.